

1. *Débitrice:* **Maximom SA en liquidation**, chez Marcel et Jessica Leguéré, avenue des Bains 6, 1400 **Yverdon-les-Bains**
2. *Remarques:* Le président du tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois statuera à son audience du mercredi 17 mars 2004, à 9 h., en salle du tribunal, à Yverdon-les-Bains, rue des Moulins 8, sur la demande de sursis concordataire.
Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour fournir les renseignements qu'ils pourraient posséder sur la situation du débiteur.
L'effet suspensif est accordé, de sorte que les requêtes de faillite ordinaire ou de change pendantes ou pouvant être déposées sont ajournées jusqu'à droit connu sur la demande de sursis concordataire.

Tribunal d'arrondissement de la Broye
1401 Yverdon-les-Bains

(02141652)